



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école de Richelieu du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le mardi 7 octobre 2025, à 18 h 30, en présence à l'édifice St-Joseph.

- ÉTAIENT PRÉSENTS :
- M^{me} Marilène Forget – directrice d'école
 - M^{me} Isabelle Brien – enseignante
 - M^{me} Johanne Sarrazin - enseignante
 - M^{me} Brigitte Fortin – enseignante
 - M^{me} Valérie Charette, secrétaire et parent
 - M. Pierre-Vincent Bélisle – parent
 - M. Luiz Gustavo Verçani Bendassoli Boaventura – parent
 - M. Tommy Lavigne Thérout – parent
 - M^{me} Marie-Krystel Robert – parent
 - M^{me} Isabelle Grenier – parent
 - M^{me} Julie Guilbeault – SÉDG
- ÉTAIENT ABSENTS :
- M Gabriel David – représentante de la communauté
 - M^{me} Marie-Claude Fontaine – représentante de la communauté
- INVITÉ(S) :
- Aucun

1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; M^{me} Marilène Forget vérifie le quorum et la séance est déclarée valablement constituée.

M^{me} Marilène Forget, directrice, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ et ouvre la réunion à 18h35.

2. Nomination d'un secrétaire

M^{me} Valérie Charette se propose pour agir à titre de secrétaire pour la présente rencontre.

[Résolution 2025-10-07-CÉ-001](#)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



3. Adoption de l'ordre du jour

[Résolution 2025-10-07-CÉ-002](#)

Il est proposé par M^{me} Marie-Krystel Robert d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal du 18 juin 2025

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 18 juin 2025.

[Résolution 2025-10-07-CÉ-003](#)

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance du CÉ tenue le 18 juin 2025 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par M^{me} Isabelle Grenier que soit adopté le procès-verbal de la séance du CÉ du 18 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi au procès-verbal du 18 juin 2025

Aucun suivi.

6. Questions du public

Aucune question.

7. Fonctions et pouvoirs des membres du conseil d'établissement :

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre de services scolaire/pouvoirs conseil etablissement roles collaborateurs.pdf?1601062924>

M. Pierre-Vincent Bélisle explique l'objectif des capsules en invitant les membres (nouveaux ou anciens) à visionner les vidéos. Celles-ci expliquent, entre autres, la différence entre *adoption* et *approbation*.

Il est proposé de rediscuter, lors du prochain CÉ, de l'implication possible des élèves. L'enjeu de la disponibilité des enseignants est abordé. Bien qu'il serait pertinent que les étudiants soient chapeautés par des enseignants, il n'est pas question d'ajouter de minutes au temps enseignant.

8. Site Internet pour formations, capsules, fiches :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/administration-encadrements/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

9. Dénonciation d'intérêts

M^{me} Marilène Forget explique en quoi consiste la dénonciation d'intérêts. Les membres siégeant au CÉ de l'école de Richelieu et qui pourraient être liés directement ou indirectement (par leur conjoint(e), par exemple) à des entreprises ou des organismes qui pourraient bénéficier financièrement des décisions du CÉ doivent remplir le formulaire. Dans ce cas, ces membres s'abstiendront de prendre part aux décisions et aux votes où il pourrait y avoir des conflits d'intérêts.

10. Élection d'un président

[Résolution 2025-10-07-CÉ-004](#)

Il est proposé par M^{me} Marie-Krystel Robert que M. Pierre-Vincent Bélisle soit élu président du CÉ de l'école de Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Élection d'un vice-président

[Résolution 2025-10-07-CÉ-005](#)

M. Tommy Lavigne Thérout se propose de prendre le rôle de vice-président du CÉ de l'école de Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Élection d'une secrétaire

[Résolution 2025-10-07-CÉ-006](#)

M^{me} Marie-Krystel Robert se propose de prendre le rôle de secrétaire du CÉ de l'école de Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Élection d'un représentant au Comité de parents

[Résolution 2025-10-07-CÉ-007](#)

M. Luiz Gustavo Verçani Bendassoli Boaventura se propose de prendre le rôle de représentant au comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



14. Élection d'un substitut au Comité de parents (sans droit de vote)

[Résolution 2025-10-07-CÉ-008](#)

M. Tommy Lavigne Thérourx se propose comme substitut au Comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Nomination des représentants de la communauté

M^{me} Marie-Claude Fontaine sera représentante de la communauté. M^{me} Valérie Trottier a été contactée et cette dernière ne souhaite pas s'impliquer à titre de représentante de la communauté.

16. Adoption du calendrier des séances

[Résolution 2025-10-07-CÉ-008](#)

Il est proposé par M^{me} Johanne Sarrazin que les dates suivantes soient adoptées pour le calendrier des séances du CÉ :

- Mardi, 7 octobre 2025, jour 2
- Mardi, 25 novembre 2025, jour 3
- Mardi, 27 janvier 2026, jour 6
- Mardi, 24 mars 2026, jour 4
- Mardi, 5 mai 2026, jour 5
- Jeudi, 11 juin 2026, jour 3

Le CÉ statue que toutes les rencontres se dérouleront en présentiel.

17. Survol des règles de régie interne et procédure d'appel aux substituts

M^{me} Marilène Forget présente les règles de régie interne et explique le processus de remplacement si un membre ne peut être présent à une rencontre. Les règles de régie interne et la procédure d'appel aux substituts seront envoyées aux membres du CÉ par courriel.

18. Adoption du bilan annuel du conseil d'établissement 2024-2025 à l'intérieur du rapport annuel

[Résolution 2025-10-07-CÉ-010](#)

Il est proposé par M^{me} Johanne Sarrazin que les sujets traités par le CÉ 2024-2025 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



19. Approbation des campagnes de financement

Les campagnes de financement permettent d'agrémenter la vie étudiante de divers éléments. Les sommes amassées doivent servir aux élèves.

Résolution 2025-10-07-CÉ-011

Il est proposé par M. Luiz Gustavo Verçani Bendassoli Boaventura :

Que les campagnes de financement planifiées pour l'année 2025-2026 soient approuvées.

Par souci de transparence, M^{me} Marilène Forget transmet toujours aux membres du CÉ les correspondances en lien avec les campagnes de financement, même si certaines ne répondent pas aux objectifs et valeurs de l'école de Richelieu. Il est discuté de différentes activités de financement.

Il n'est pas encore certain si le marché de Noël aura lieu cette année. Il faudra également valider auprès de M^{me} Yanie Bouchard les détails en lien avec la vente de poinsettias.

M. Luiz Gustavo Verçani Bendassoli Boaventura, M^{me} Marie-Krystel Robert, M. Pierre-Vincent Bélisle, M. Tommy Lavigne Thérout et M^{me} Johanne Sarrazin proposent leur participation au comité chargé des campagnes de financement. L'objectif principal de ce comité est d'explorer de nouvelles campagnes de financement et d'entreprendre les démarches nécessaires. M. Luiz Gustavo Verçani Bendassoli Boaventura s'engage à communiquer rapidement avec les propriétaires de l'Érablière Meunier afin d'évaluer leur intérêt à participer à une levée de fond axée sur la vente de produits d'érable. Ce comité se penchera également sur la possibilité de modifier le format de la dictée TPL, afin de redonner davantage aux organismes de la région et aux classes concernées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

20. Approbation des sorties

Résolution 2025-10-07-CÉ-012

Il est proposé par M^{me} Valérie Charette :

M^{me} Johanne Sarrazin propose une activité de fin d'année à Québec avec les étudiants de 5^e et 6^e année. La compagnie Alta a été retenue pour l'organisation de cette sortie en raison d'un coût plus abordable. Si la totalité des 115 étudiants participe à l'activité, le montant s'élève à environ 330 \$ par élève.

Les campagnes de financement prévues auront pour principal objectif de réduire le coût total du billet. Dans l'éventualité où les fonds recueillis seraient insuffisants, des démarches seraient entreprises afin d'obtenir des commandites permettant le manque à gagner.



Un sondage sera rapidement transmis aux parents afin d'évaluer leur intérêt et le taux de participation. Une fois les résultats obtenus, les enseignants de 5^e et 6^e année partageront les données avec le CÉ. Ce dernier exige un taux de participation de 85% pour que l'activité soit autorisée.

La dérogation de 85 \$ a été demandée et approuvée à l'unanimité par les membres du CÉ. Il est entendu que le CÉ se réserve le droit de réévaluer cette dérogation à la hausse ultérieurement, plus tard dans l'année. Il est également prévu que les montants de 24 \$ de l'école inspirante ainsi que les 27 \$ par élèves contribueront à réduire les coûts de l'activité.

Il n'est pas nécessaire de se pencher sur la situation de M^{me} Any-Pier et de M^{me} Ioanna compte tenu que le montant total ne dépasse pas le maximum de 50 \$ qui peut être demandé aux parents.

Que les sorties proposées pour l'année 2025-2026 soient approuvées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

21. Information budget 2025-2026

Il est prévu qu'une majorité de la somme, soit un montant de 300 \$, soit réservée pour les élèves finissants. Un montant de 100 \$ est alloué pour couvrir les frais de garde des enfants des membres du CÉ, dans le cadre de leur participation aux rencontres.

22. Budget du fonds à destinations spéciales

M^{me} Marilène Forget explique et présente le budget du fonds à destinations spéciales.

23. Informations du Comité de parents

Une assemblée générale a eu lieu le 1^{er} octobre et aucun membre n'y était.

24. Coups de cœur du personnel et des parents

Trois coups de cœur sont soulignés dans la communauté scolaire soit : le piano-public, l'implication des 6^e année envers les élèves de la 1^{re} année et le coup de cœur qu'un enfant fait à un autre enfant.

25. C.I.E.R.

La coordinatrice Noémie quittera à la fin du mois d'octobre en vue de son congé de maternité. Catherine qui la remplacera vient tout juste de débiter son mandat. Il est rapporté que les portes ouvertes du 28 septembre ont été populaires.

Un rappel est fait au sujet de l'AGA qui aura lieu le 4 novembre prochain et qu'il y aura un camp de jour durant la semaine de relâche en mars 2026.

26. OPP

M^{me} Yanie Bouchard est absente de la rencontre.



27. Correspondance

Aucune correspondance.

28. Varia

M^{me} Julie Guilbeault a porté à l'attention du CÉ une situation particulière concernant les retards des parents au service de garde. Conformément à la régie interne du service de garde, un tarif de 1\$ par minute de retard est facturé aux parents. Toutefois, ce montant ne couvre pas le montant prévu afin de rémunérer l'éducatrice à un taux majoré (temps et demi).

Le CÉ sollicite M^{me} Julie Guilbeault afin qu'elle soumette des propositions de modifications à la régie interne du service de garde dans le but d'instaurer des mesures dissuasives efficaces pour les parents retardataires.

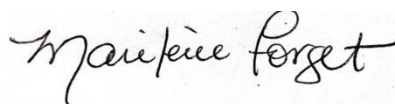
29. Levée de la séance

[Résolution 2025-10-07-CÉ-013](#)

Il est proposé par M^{me} Isabelle Grenier.

Que la séance soit levée à 21h30.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ



Président du CÉ

Marilène Forget
Directrice